



MUNICIPALITE
DE
NOVALLES

Novalles, le 20 mai 2025

Rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2024

Répartition des dicastères pour la législature 2021-2026

Dicastère attribué à M. Serge Kobi, syndic

Suppléant : Claude Ecuyer, vice-syndic

- Administration communale
- Finances
- Police
- CCSPA, délégué
- ACRG, suppléant
- ASIGE, délégué
- ARAS JUNOVA, suppléant

Dicastère attribué à M. Serge Amiet

Suppléant : Serge Kobi

- Forêts
- Routes
- Déchetterie, délégué
- ORPC, délégué
- SDIS, suppléant
- CCSPA, suppléant
- Epuration (Vugelles), suppléant

Dicastère attribué à M. Denys Layaz

Suppléant : Sacha Guillet

- Police des constructions et citernes
- Aménagement du territoire
- Terrains, bâtiments communaux et éclairage public
- Employés communaux
- Déchetterie, titulaire et Président
- ARAS JUNOVA, délégué

Dicastère attribué à M. Claude Ecuyer, vice-syndic

Suppléant : Denys Layaz

- ADNV
- Affaires sociales, bureau d'intégration
- Cultes, cimetière
- Hôpitaux
- Ecole - ASIGE, Comité de direction
- ARAS JUNOVA, Comité directeur

Dicastère attribué à M. Sacha Guillet

Suppléant : Serge Amiet

- Eau
- Epuration (Vugelles)
- Relations place de tir
- ACRG, délégué
- SDIS, délégué
- ORPC, suppléant

Municipalité

Durant l'année 2024, la Municipalité a siégé à 27 reprises.

Administration

Comme chaque année, la commune a reçu la visite du Préfet en novembre 2024. Il a été procédé à la vérification du registre des inhumations, du registre des procès-verbaux, de la tenue des archives et de la tenue des classeurs du Conseil général. Un point de situation a également été fait pour le contrôle des habitants et les finances.

La Municipalité à Berne

Le 18 septembre 2024, la Municipalité de Novalles a eu l'honneur d'être invitée au Palais fédéral par le Conseiller national Yvan Pahud. Cette invitation faisait suite aux très bons résultats électoraux qu'a obtenu Yvan Pahud dans notre commune lors des élections fédérales de 2023.

A cette occasion, les municipaux, le président du Conseil et la secrétaire municipale, ainsi que leurs conjoints, ont eu l'opportunité de visiter le Parlement et d'assister aux débats du Conseil des Etats et du Conseil national. Un grand merci à Yvan Pahud pour son invitation !

Population

Au sein de la population de Novalles, nous avons eu une naissance en 2024. 8 départs et 11 arrivées ont été enregistrés. La population totale au 31.12.2024 était de 106 habitants, soit 4 de plus qu'en 2023.

Ecole et accueil pré et parascolaire

A la fin de l'année 2024, 17 élèves sont scolarisés : 10 en primaire et 7 en secondaire.



La mise à l'enquête du campus scolaire de Champagne s'est déroulée sur les mois d'avril et mai 2024. 2 communes sur 18 ont fait opposition en mettant en avant un manque d'information quant aux coûts financiers et leur répartition. Toutes ces informations ont été fournies aux délégués de l'ASIGE qui ont pour mission de faire remonter ces éléments à leur conseil et à leur exécutif. Les statuts ainsi que l'ensemble des PVs des séances du

conseil intercommunal, préavis et rapport des commissions sont désormais disponibles sur le site internet de l'ASIGE et celui de la Commune de Champagne. Le planning des travaux est projeté pour la rentrée scolaire 2027. Un extrait de la présentation indiquant la répartition des charges financières entre la commune de Champagne, l'ASIGE, le RAdeGE et la Fondation du Sport est à disposition si souhaité.



L'école modulaire provisoire de Champagne est en activité et les retours des usagers, élèves et enseignants sont plutôt bons.

Nous relevons la nomination du municipal de notre commune, Claude Ecuyer, qui a intégré le comité de direction de l'ASIGE début 2024. La commune est également représentée par la conseillère générale,

Mme Camille Mercier et par notre syndic, M. Serge Kobi.

Routes et éclairage public

Entretien courant des regards de route.

Grace aux LED, la Municipalité a constaté une économie de plus de CHF 1'000.- par année sur les coûts de l'éclairage public.

Forêts

Les forêts vont mal depuis quelques années à cause de la sécheresse et du bostryche. Cependant, les conditions sanitaires se sont améliorées en 2024 grâce aux fortes précipitations et aux températures plus fraîches. Parallèlement, les coupes prévues en 2024 n'ont pas été effectuées à cause des précipitations.

Eaux usées - STEP

Il était prévu, en 2024, de remplacer le système de gestion de la STEP (automate). La décision de changer cet automate a été prise car il y a eu plusieurs pannes qui ont empêché le bon fonctionnement de la STEP. Mais ces frais seront finalement engagés en 2025.

Eaux claires – Réservoir et sources

En décembre 2023, le Conseil général a accepté le préavis n° 04/2023 relatif à une demande de crédit de Frs. 11'200.- pour la mise en conformité du réservoir de Novalles. Ces travaux ont été exigés par le Canton, suite à une inspection du réservoir par les services de l'Etat. Les travaux ont été effectués en 2024 pour un montant total de CHF 10'426,30.

En ce qui concerne la régularisation des zones de source, le processus suit son cours. La mise à l'enquête des nouvelles zones S doit avoir lieu en 2025. Un montant de CHF 25'000.- a été alloué au budget 2024 pour les coûts du bureau de géomètre dans le cadre du remaniement parcellaire.

Police des constructions

En 2024, la Municipalité a délivré :

- 1 permis de construire ;
- 2 permis d'utiliser (pour des pompes à chaleur) ;
- 3 autorisations municipales.

SDIS

En juin 2023, le Conseil général a accepté le préavis n° 03/2023 relatif à la modification des buts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois, portant principalement sur l'intégration des jeunes sapeurs-pompiers au sein du SDIS. Les statuts modifiés sont entrés en vigueur en 2024.

Police

Dans sa séance du 7 juin 2024, le Conseil général a validé le préavis pour le nouveau règlement de Police. Ce dernier est entré en vigueur le 26 septembre 2024.

Coup de balai et plantations

Sous l'impulsion de deux villageoises, la Municipalité a décidé de participer à la journée cantonale du coup de balai le samedi 23 mars 2024. Cette action, qui a réuni une vingtaine de volontaires motivés dans la joie et la bonne humeur, a été organisée conjointement à notre traditionnelle journée de travaux forestiers (plantation d'une centaine de jeunes arbres, principalement des feuillus). Alors qu'un groupe était en charge des plantations, un second groupe est parti à la quête des déchets aux alentours du village.

Les déchets amassés étaient principalement des bouteilles en pet et en verre, des déchets plastiques divers, mais aussi insolites comme une caisse à chat... ces déchets ont rempli plusieurs sacs poubelle. Un apéritif et une soupe aux pois ont été offerts aux participants en fin de la matinée. La Municipalité remercie chaleureusement les habitants qui ont participé à cette action.

Décharge des Echatelards

Suite à la décision de la CDAP, la commune de Novalles a décidé de poursuivre la procédure de recours au Tribunal fédéral, avec les communes de Fiez et Grandevent, entre autres.

Cours BLS-AED

Suite à la pose d'un défibrillateur dans le collège, la Municipalité a souhaité offrir un cours de premiers secours aux habitants intéressés. Ainsi, le 22 mai 2024, 7 personnes ont participé à un cours de premiers secours, donné par l'entreprise Bluefires Sàrl.

La Municipalité